

RÈGLEMENT INTÉRIEUR - VIDE-GRENIER du 24 MAI 2026

Vide-grenier du Sou des Écoles de Saint Jean de Bournay et Royas

Le vide-grenier est ouvert au public de **7h00 à 16h00**. Le placement des exposants débute à **6h00**.

Les exposants s'engagent à rester installés jusqu'à la fermeture à **16h00**.

1. Ventes autorisées et interdites

Les particuliers sont autorisés à vendre des objets anciens, usagés ou personnels.

Il est strictement interdit de vendre : objets neufs, fins de série, animaux, armes, produits alimentaires, boissons.

La vente de nourriture et de boissons est strictement réservée au Sou des Ecoles.

2. Installation et matériel

Le vide grenier se déroule uniquement en intérieur à la salle Claire Delage, 38440 Saint Jean de Bournay.

Un emplacement propre est mis à disposition. Les exposants doivent le laisser dans un état identique.

Tables à disposition obligatoires et protégées par vos soins : **nappe, toile cirée.. Portants interdits**

(Cas échéant : nappes possibles sur place au tarif de 4€ TTC par table)

3. Sécurité & organisation

Le Sou des Écoles se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident ou de vol.

Après 8h00, tout emplacement réservé mais non occupé pourra être ré-attribué sans remboursement.

En cas d'absence suite à une réservation, aucun remboursement ne sera possible.

4. Tarifs & Réservations

Intérieur : 8 € la table de 1,80 m (maximum 5 tables par exposant).

Paiement exigé à l'avance. Réservation confirmée uniquement après réception de :

- **copie pièce d'identité**
- **numéro d'immatriculation du véhicule.**
- **règlement par chèque uniquement à l'ordre du « Sou des Ecoles St Jean-Royas »**
- **attestation sur l'honneur (ci-dessous)**

5. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) _____

Domicilié(e) _____

N° Téléphone: _____ Mail:.....

Nombre de table(s) souhaitée(s) : 1 2 3 4 5

Numéro d'immatriculation du véhicule _____

Déclare participer pour la 1ère ou 2ème fois à un vide-greniers en 2026, ne pas exercer d'activité commerciale habituelle.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature :

Toute inscription incomplète sera refusée.

Inscription prise en compte uniquement à réception de ce document et de votre règlement, déposé dans la boîte aux lettres du Sou des Ecoles ou par voie postale à :

Sou des Ecoles Saint Jean – Royas

15 Rue Joseph Chavrier 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY